

Objet : Appel aux candidats à une désignation à titre temporaire dans l'enseignement de promotion sociale de la Communauté française.

Réseaux : Réseau de la Communauté française

Niveaux et Services : Enseignement de promotion sociale du réseau de la Communauté française

Période : Du 29 janvier 2010 au 28 février 2010

- ✉ **Aux chefs des établissements d'enseignement de promotion sociale organisés par la Communauté française ;**
- ✉ **Aux chefs des établissements d'enseignement de plein exercice organisés par la Communauté française ;**

POUR INFORMATION :

- ✉ **Aux chefs des établissements d'enseignement fondamental organisés par la Communauté française**
- ✉ **Aux directeurs des établissements d'enseignement supérieur non universitaire organisés par la Communauté française**
- ✉ **Aux directeurs de centres de dépaysement et de plein air organisés par la Communauté française**
- ✉ **Aux administrateurs des internats et homes d'accueil organisés par la Communauté française**
- ✉ **Aux directeurs des centres psycho-médico-sociaux organisés par la Communauté française ;**
- ✉ **Aux membres des services d'inspection ; Aux chefs de service de l'Administration centrale ; Aux syndicats du personnel enseignant ; Aux recteurs des universités de la Communauté française**
- ✉ **Aux réseaux d'enseignement officiel et libre subventionné**

<u>Circulaire</u>	Informative		
<u>Emetteur</u>	A.G.P.E - D.G.P.E.C.F. Bernard GORET Directeur général		
<u>Destinataire</u>	LE RESEAU DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE		
<u>Contact</u>	Direction générale des Personnels de l'Enseignement de la Communauté française. Direction de la Carrière. Cellule recrutement. Murielle DUVIVIER– Attachée - Bureau 3E325 boulevard Léopold II 44 - 1080 Bruxelles		
<u>Document à renvoyer</u>	NON		
<u>Date limite</u>	28 FEVRIER 2010		
<u>Objet</u>	APPEL TEMPORAIRE ENSEIGNEMENT PROMOTION SOCIALE RESEAU DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE		

Renvois :

Nombre de pages : 23

Téléphone pour duplicata : Madame Céline BRUNO (02/413.21.52) / Monsieur Mohamed TOUZANI (02/413.41.68)

Mots-clés : Appel ; désignation à titre temporaire ; enseignement de promotion sociale

Aux chefs des établissements de
l'Enseignement de promotion sociale et
de l'Enseignement de plein exercice.

Bruxelles le 10 février 2010

OBJET : Appel¹ aux candidats à une désignation à titre temporaire dans l'enseignement de promotion sociale de la Communauté française

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, une copie des errata de l'appel publié au Moniteur belge du 29 janvier 2010, contenant les instructions relatives à l'introduction des demandes de désignation à titre temporaire dans l'enseignement de promotion sociale de la Communauté française pour l'année scolaire 2010-2011.

Le délai de prolongation de l'appel est modifié et étendu jusqu'au 28 février 2010 (au lieu du 19 février 2010).

Je vous invite à présenter, la copie de l'errata de l'appel aux candidats, aux membres du personnel de votre établissement.

Je vous signale enfin que **l'avis qui est publié au Moniteur belge du 10 février 2010 constitue la seule source d'information officielle**. La présente circulaire n'est donc qu'une simple communication fournie aux chefs des établissements d'enseignement de la Communauté française et n'a donc aucun caractère officiel.

A l'avance, je vous en remercie.

Le Directeur général,

Bernard GORET

¹ Vous pouvez obtenir tout renseignement au sujet du présent appel auprès de:

- Madame Cétina BRUNO au 02/413.21.52
- Monsieur Mohamed TOUZANI au 02/413.41.68

Pour l'appel aux candidats à une désignation à titre temporaire dans l'enseignement de promotion sociale (secondaire, supérieur de type court et supérieur de type long) de la Communauté française, il y a lieu d'apporter les modifications suivantes à la circulaire 3000.

La page 3 :

Au lieu de :

L'utilisation du formulaire électronique génère automatiquement **une lettre² de candidature** qui doit être imprimée et envoyée par recommandé, à la poste, au plus tard pour le vendredi 19 février 2010 (date de la poste faisant foi).

Il a lieu de lire :

L'utilisation du formulaire électronique génère automatiquement **une lettre³ de candidature** qui doit être imprimée et envoyée par recommandé, à la poste, au plus tard pour le vendredi 28 février 2010 (date de la poste faisant foi).

La page 14 :

Au lieu de :

Un des exemplaires de la lettre de candidature datée et signée est à envoyer par recommandé à la poste **pour le vendredi 19 février 2010** au plus tard, la date de la poste faisant foi à l'adresse suivante :

**Ministère de la Communauté française
Direction générale des personnels de l'enseignement
de la Communauté française
Direction de la carrière des personnels
RECRUTEMENT PROMOTION SOCIALE - Bureau 3E 326
APPEL 2010
Bd. Léopold II, 44
1080 Bruxelles**

Il y a lieu de lire :

Un des exemplaires de la lettre de candidature datée et signée est à envoyer par recommandé à la poste **pour le dimanche 28 février 2010** au plus tard, la date de la poste faisant foi à l'adresse suivante :

**Ministère de la Communauté française
Direction générale des personnels de l'enseignement
de la Communauté française
Direction de la carrière des personnels
RECRUTEMENT PROMOTION SOCIALE - Bureau 3E 326
APPEL 2010
Bd. Léopold II, 44
1080 Bruxelles**

² Document PDF de synthèse des informations encodées via et dans le formulaire électronique

³ Document PDF de synthèse des informations encodées via et dans le formulaire électronique

La page 16 :

Au lieu de :

- 1. La candidature ne sera prise en considération que pour autant que l'Administration soit en possession :**
 - de la lettre de candidature envoyée par recommandé à la poste au plus tard le vendredi 19 février 2010, date de la poste faisant foi**

Il y a lieu de lire :

- 2. La candidature ne sera prise en considération que pour autant que l'Administration soit en possession :**
 - de la lettre de candidature envoyée par recommandé à la poste au plus tard le dimanche 28 février 2010, date de la poste faisant foi**